

GRANDES IDÉES

Les expériences de travail dans les métiers, en dehors de l'école, renforcent les compétences au travail et élargissent l'éventail d'options de carrière et de vie tout en offrant des possibilités de découverte de soi.

La compréhension et l'exercice de ses **droits et responsabilités** en tant que travailleur contribuent à la sécurité au travail pour tous.

La poursuite d'un parcours axé sur les métiers repose sur le cycle d'investigation suivant : questionnement, planification, réflexion, adaptation et choix des prochaines étapes.

Normes d'apprentissage

Compétences disciplinaires	Contenu
<p><i>L'élève sera capable de :</i></p> <p>Établir des liens et appliquer ses compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec l'enseignant et l'employeur pour développer un plan de formation adapté au métier • Appliquer ses compétences propres au métier pendant le stage en milieu de travail, tel que prévu dans le plan de formation • Cerner les compétences transférables liées au stage en milieu de travail • Explorer les possibilités de stages • Développer des compétences lui permettant de travailler de manière respectueuse et constructive, tant en autonomie qu'en équipe, en vue d'atteindre des objectifs communs • Démontrer sa connaissance des notions de sensibilité culturelle, d'éthique professionnelle et d'étiquette au travail • Contribuer à prendre soin de lui-même, de ceux qui l'entourent et de la société en général • Consulter des informations et des opinions sur la sécurité au travail afin de se faire une idée des risques pour la sécurité avant son stage en milieu de travail • Déterminer, respecter et assimiler les normes provinciales de sécurité au travail et les consignes de sécurité propres au milieu de travail où s'effectue son stage 	<p><i>L'élève connaîtra :</i></p> <p>Sécurité au travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droits et responsabilités en matière de santé et sécurité au travail, notamment les dangers propres aux différents métiers, les mesures d'atténuation des risques, ainsi que le droit de refuser de travailler dans des conditions dangereuses • Assurance contre les accidents du travail • Dangers potentiels dans son métier, secteur d'activité ou milieu de travail • Procédures et protocoles d'intervention en cas d'incident ou d'accident au travail • Sensibilisation à la prévention des accidents <p>Compétences au travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compétences essentielles dans un marché du travail en mutation constante • Responsabilités et attentes associées à l'éthique professionnelle et à l'étiquette au travail, y compris les questions de confidentialité • Attentes au travail, en général et dans un milieu de travail précis

Normes d'apprentissage (suite)

Compétences disciplinaires	Contenu
<p>Réfléchir et se perfectionner</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entreprendre l'analyse et la documentation constantes de son expérience professionnelle pour cerner ses forces, les compétences améliorant son employabilité et les domaines à améliorer • Réfléchir sur les stratégies de résolution des problèmes en autonomie et en collaboration mises en œuvre dans le cadre de son stage en milieu de travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Aspects culturels de l'utilisation des terres et savoir des peuples autochtones • Stratégies de résolution des problèmes et des conflits; entregent • Compétences d'autoreprésentation et connaissance de ses propres capacités • Parcours d'apprentissage et qualifications ou certifications requises dans les métiers choisis • Procédures en matière de documentation de l'Industry Training Authority (ITA)